

Rwanda : Plus aucun obstacle sur le chemin de Kagame vers un 3^e mandat

BBC Afrique, 8 octobre 2015 Rwanda : la justice pour un 3eme mandat La Cour suprême du Rwanda a rejeté jeudi une requête d'un parti de l'opposition visant à empêcher une réforme constitutionnelle récemment lancée pour permettre au président Paul Kagame de briguer un troisième mandat en 2017. "Aucun article de la Constitution n'est immuable", a statué le président de la Cour suprême, Sam Rugege. La requête déposée par le Parti démocratique vert "n'a aucune base légale et est donc rejetée."

Mi-août, après trois semaines de "consultations populaires", le Parlement rwandais a donné son feu vert à une réforme constitutionnelle devant lever la limitation du nombre de mandats et permettre ainsi au président Kagame de se représenter. Les parlementaires avaient affirmé n'avoir recensé qu'une dizaine d'opposés à la réforme de l'article 101 de la Constitution, qui limite à deux le nombre de mandats présidentiels. Le Parti démocratique vert est la seule formation politique du Rwanda à s'opposer à cette réforme. Il estimait que l'article 101 était "intangibles" et avait demandé à la Cour suprême d'en interdire toute modification.